

Mai 2021

Le Bastidais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

37



Centre de vaccination

Merci aux bénévoles et à l'équipe médicale !

Labastide Saint Sernin

Finances et budget

Budget primitif 2021

Projets d'équipements et de réalisations (exercice 2021)

Groupe scolaire

- Achat petit mobilier écoles maternelle et élémentaire
- Installation ou remplacement climatiseurs écoles maternelle (4) et élémentaire (2)
- Alarme PPMS
- Projet Socle numérique
- Photocopieur
- Logiciel ALAE
- Container + adaptation locaux
- Étude école

Salle des fêtes

- Reste à réaliser des travaux de réhabilitation et extension à la salle des fêtes

Réseaux

- Remplacement poteaux incendie et autres réseaux

Matériel d'équipement

- Services techniques : achat de matériels

Stade

- Adaptation réseaux stade (suite construction court couvert tennis)

Église

- Rénovation : étude

Mairie / Salle des Aînés

- Travaux de rénovation

Mairie / Bâtiments communaux

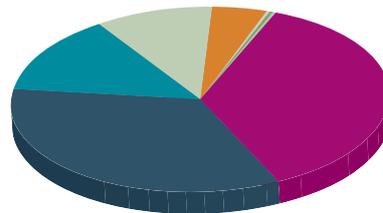
- Mairie : matériels informatiques, serveur et PC Médiathèque
- Divers travaux sur bâtiments communaux et logements locatifs

Urbanisation – Réseaux

- Travaux voirie
- RD 20 : extension tourne-à-gauche au niveau du chemin de Largentière
- RD 20 : plateau traversant, route de Cépet
- Signalisation
- Acquisition de parcelles
- Document urbanisme
- Plantations et mobilier urbain

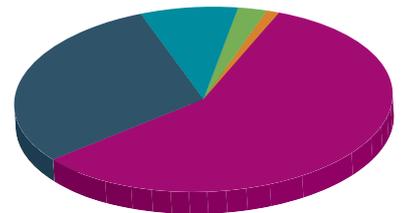
Fonctionnement

Dépenses = 1 451 658,00 €



Charges à caractère général	533 650,00 €
Charges de personnel	500 000,00 €
Atténuation de charges	147 181,00 €
Autres charges de gestion courante	194 145,00 €
Charges financières	7 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	3 682,00 €
Virement à la section d'investissement	65 000,00 €

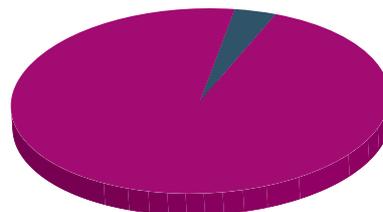
Recettes = 1 451 658,00 €



Atténuation de charges	14 000,00 €
Produits des services	117 950,00 €
Impôts et taxes	845 861,00 €
Dotations et participations	435 847,00 €
Autres produits de gestion courante	38 000,00 €

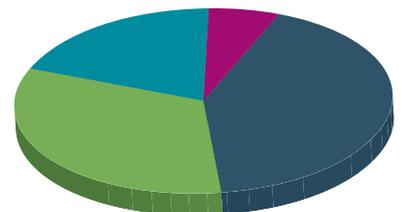
Investissement

Dépenses = 1 160 528,72 €



Dépenses d'équipement	1 121 000,00 €
Dépenses financières	39 528,72 €

Recettes = 1 160 528,72 €



Recettes financières	387 168,00 €
Opération de section à section	65 000,00 €
Recettes d'équipement	220 000,00 €
Solde d'exécution reporté	488 360,72 €

Budgets annexes 2021

Caisse des écoles :	24 551,22 €
CCAS :	42 680,92 €

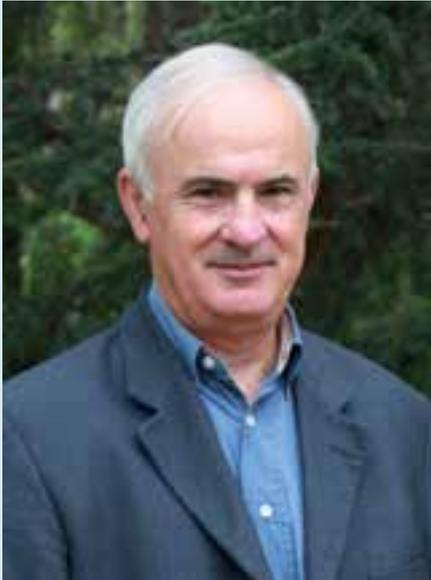
Taxes 2021

Vote des taxes	en 2020	en 2021
Foncier bâti	16,61 %	38,51* %
Foncier non bâti	75,92 %	75,92 %

* La réforme de la fiscalité locale entraîne diverses modifications avec en particulier l'intégration du taux 2020 du Foncier Bâti du Département (21,90 %) à celui du taux du Foncier Bâti de la Commune (16,61 %).

Ainsi sur la feuille d'impôt du contribuable, pour le Foncier Bâti, va apparaître en 2021, la somme du taux communal (16,61 %) et du taux départemental (21,90 %) soit une valeur de 38,51 %.

Pour les contribuables de notre commune, cette modification est neutre (stabilité sur la valeur cumulée de 38,51 % des taux de Foncier Bâti entre 2020 et 2021).



Chères Labastidiennes,
Chers Labastidiens,

Comme l'année 2020, cette année 2021 est largement impactée par la crise sanitaire et ses effets; notre action municipale s'est pleinement inscrite dans les priorités majeures de cette période de lutte contre la pandémie, si difficile pour tous.

Notre commune s'est donc totalement mobilisée pour soutenir le fort engagement des professionnels de santé de Labastide, au service de l'action collective contre la maladie en accueillant, dès avril 2020, un Centre de Soins dédié Covid et, depuis le 18 janvier 2021, un Centre de Vaccinations dans nos locaux communaux. Les patients de Labastide et de notre territoire ont ainsi pu accéder à une unité performante de soins et de vaccination au plus près de leur lieu de vie. Dans ce Bastidais, nous tenons à exprimer tous nos remerciements à l'ensemble des soignants et des bénévoles qui ont œuvré et œuvrent à cette action bénéfique pour tous. Je vous invite à prendre connaissance de l'article consacré au Centre de Vaccination et aux bénévoles, situé pages 16 et 17 de ce bulletin.

Malgré les nombreuses difficultés liées aux périodes successives de confinement complet ou partiel, de couvre-feu, l'équipe municipale s'est aussi attachée à concevoir et à mettre en œuvre les projets importants du programme que nous avons soumis à votre vote. Ces projets, au premier rang desquels figure l'école, vous sont présentés à partir de la page 4 de ce bulletin. En fin d'année 2020, le plan de relance de l'État pour soutenir l'économie a apporté une aide financière conséquente aux actions de rénovation énergétique des bâtiments existants engagés par les collectivités; la rénovation énergétique de la Mairie et de la salle des Aînés s'inscrivant parfaitement dans cet appel à projet, nous avons déposé un dossier dans le cadre de ce plan de relance. L'État vient de notifier à la Commune, l'éligibilité à ce plan de relance et une aide de 152 420 € (40 %) pour cette rénovation; les autres aides attendues du Département et de la Région sont en cours d'instruction.

Dans ce bulletin, vous sont également présentés les éléments majeurs du Budget primitif 2021 de notre commune; pour ce qui concerne les impôts locaux et les recettes communales, la réforme de la fiscalité locale entraîne divers changements; compte tenu du contexte sanitaire et économique difficile, le Conseil municipal a voté favorablement à la proposition de ne pas augmenter en 2021 les taux d'imposition des taxes communales.

Dans cette période toujours particulière et dans l'attente de nos prochaines rencontres, je formule pour vous et vos proches, mes souhaits les plus chers de bonne santé.

Bertrand Sarrau

Le Bastidais de mai 2021

Journal d'informations
municipales et associatives
de Labastide Saint Sernin

Directeur de la publication :
Bertrand SARRAU

Responsable de la publication :
Véronique PUBILL

Comité de rédaction / lecture : équipe
municipale et secrétariat de mairie

Réalisation : SCM, Toulouse

Impression : Évoluprint, Bruguères

Mairie de Labastide Saint
Sernin : 17 rue Jean Pascal –
31620 Labastide Saint Sernin –
Tél. 05 61 84 95 05 – mairie.
labastidesaintsernin@orange.fr

Les horaires d'ouverture
au public de la mairie évoluent
en fonction du contexte sanitaire,
vous pouvez les consulter sur
le site internet municipal et sur
l'application CityAll où ils sont
tenus à jour.

Travaux et cadre de vie

Ce bulletin municipal est l'occasion de passer en revue tous les travaux réalisés, en cours de réalisation et aussi à venir.

Ils concernent différents champs d'intervention comme les voiries, les réseaux mais aussi les bâtiments et équipements municipaux.

Les projets de plus grande ampleur que sont la reconfiguration du groupe scolaire, la place du village et la rénovation de l'église sont également à l'ordre du jour. Compte tenu des budgets que cela implique, ces projets s'échelonneront selon un plan pluriannuel d'études et d'investissement qui nous amènera à réaliser ce programme à l'échelle de la mandature.

Bâtiments et équipements communaux

Ont été réalisés,

divers travaux effectués en partie par les services techniques municipaux :

- le rafraîchissement de deux vestiaires du stade,
- la restauration partielle de la façade de la mairie,
- la restauration de la statue de la Vierge,
- l'installation de deux containers maritimes pour apporter un complé-

ment de stockage à l'école maternelle et aux associations sportives (gym, danse et judo) à l'arrière du dojo,

- la réalisation et l'implantation de supports vélos en différents points du village (en cours),
- le remplacement des menuiseries extérieures de la maison locative (chemin de Matrimonis).

À venir

- École maternelle : étude en cours pour l'installation d'un rafraîchissement (climatisation) dans les trois classes et une salle d'activité de l'ALAE ; aménagement et adaptation intérieure.
- Dojo : aménagement du sanitaire.



Voiries

Ont été réalisés, dans le courant du mois d'avril, des travaux de sécurisation sur le **CD 20 (route de Cépet)** :

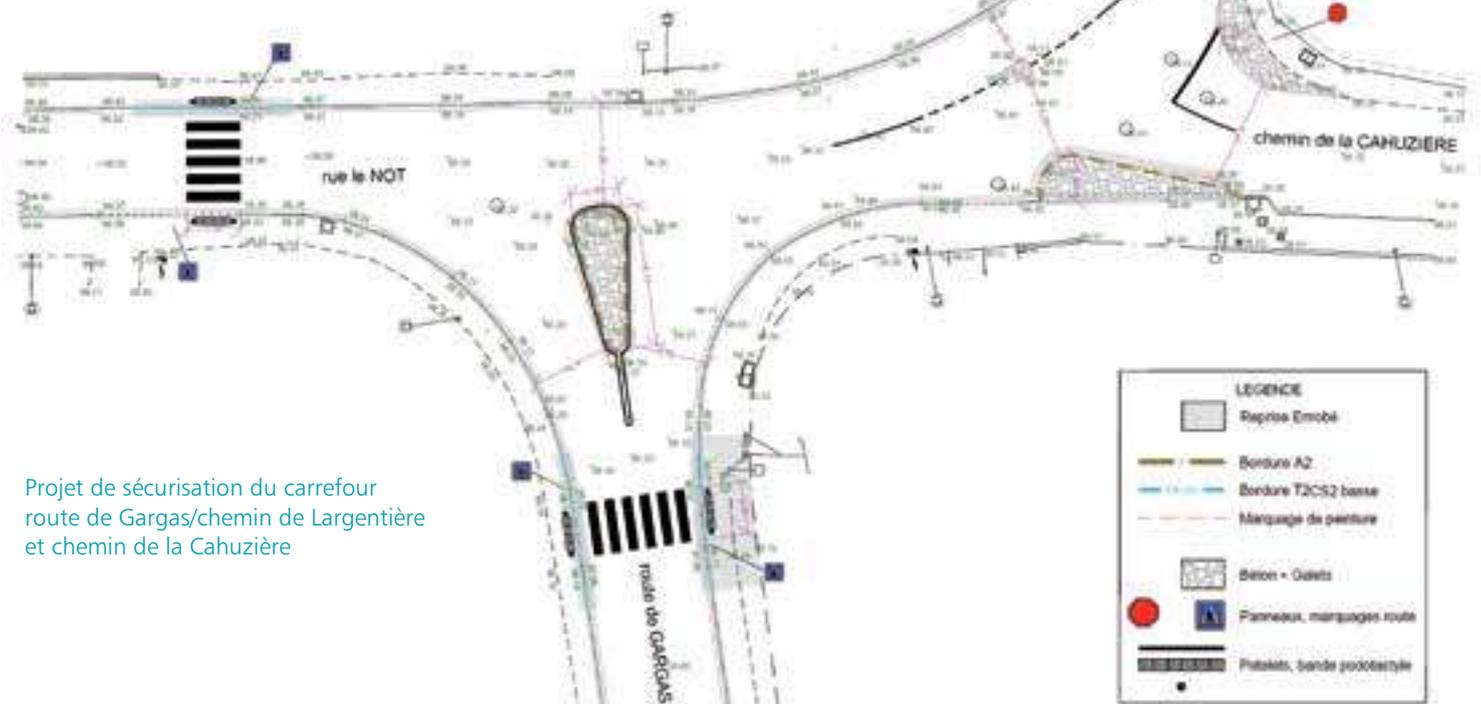
- la création d'un **plateau ralentisseur** aux abords du carrefour de l'allée du Delphi afin de faire ralentir les véhicules à l'entrée du village,
- l'agrandissement du **tourne-à-gauche** à hauteur du chemin de Largentière.

À venir

D'autres travaux d'aménagement sont également à l'étude et devraient voir le jour dans le courant de l'année.

- C'est le cas du carrefour de la **route de Gargas/chemin de Largentière/chemin de la Cahuzière**. Le schéma du projet a été finalisé par le Bureau d'études et soumis à l'avis du Secteur Routier de Villemur. Voir plan ci-dessous.
- L'abribus situé actuellement route de Gargas n'étant plus utilisé, il sera déplacé sur le chemin des Sourdes, pour lequel un aménagement sera également effectué.
- **Le chemin des Écoles, chemin de Matrimonis**, souffre d'une vitesse excessive des véhicules aux heures de

rentrée et de sortie. En attendant des travaux plus conséquents liés à la reconfiguration du groupe scolaire, un **marquage au sol (zone 30)** ainsi que la **pose de coussins berlinois** sont envisagés en complément du radar pédagogique déjà en place et de la présence régulière de la police municipale.



Projet de sécurisation du carrefour route de Gargas/chemin de Largentière et chemin de la Cahuzière



Plateau ralentisseur - route de Cépet

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement des candélabres par des appareils d'éclairage équipés d'ampoules LED plus économes (baisse de **75 %** de la consommation électrique) et avec un impact écologique moindre, se poursuit.

Ont été réalisés en avril et mai :

- la rue du Castel,
- l'impasse des Sourdes et l'impasse de Rabaudis,
- le chemin de Matrimonis (au niveau du parking).

À venir :

- l'allée des Prairies et la rue des Jardins.

Réseaux

Assainissement

Dans le courant du mois de mars, un diagnostic pour détection d'eaux parasites a été effectué dans la rue Jean Pascal et, en suivant, ont été réalisés les travaux de chemisage permettant d'assurer l'étanchéité de ce réseau d'assainissement.

Fibre

Fin avril, la quasi-totalité de la commune était éligible à la fibre, seules la rue du Pastéal, une partie du chemin de Rabaudis et la rue des Lilas étaient répertoriées comme

« prochainement éligibles ». Nous espérons qu'entre-temps la situation se soit régularisée et dans la négative, que ce soit le cas très prochainement. Il vous est possible de suivre le déploiement de l'éligibilité à la fibre via le site **fibre31.fr**

Basse tension, télécom et éclairage public

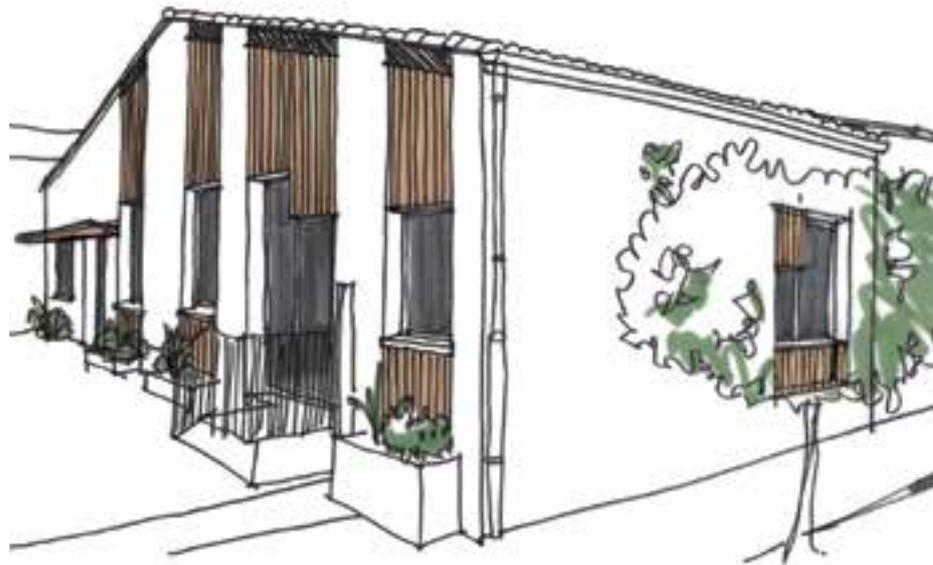
Des travaux d'effacement de réseaux basse tension et télécom et de remplacement de l'éclairage public sont programmés dans les mois à venir pour la **rue de la Vierge**.

Mairie et salle des Aînés

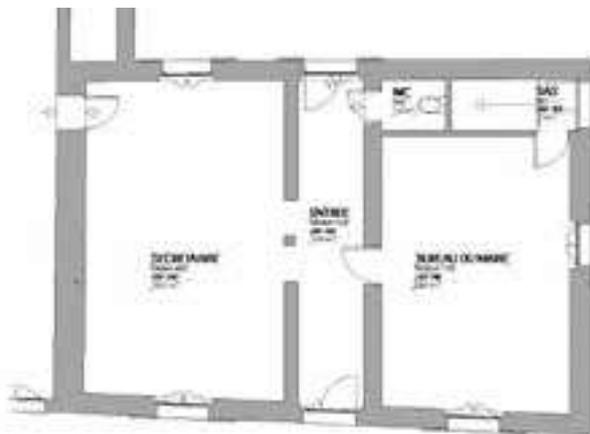
Fin 2020, dans le cadre de son Plan de relance, l'État a débloqué près d'un milliard d'euros en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics en lançant un appel à projets.

L'objectif est de diminuer la consommation énergétique des bâtiments et, par ricochet, la facture énergétique des collectivités concernées.

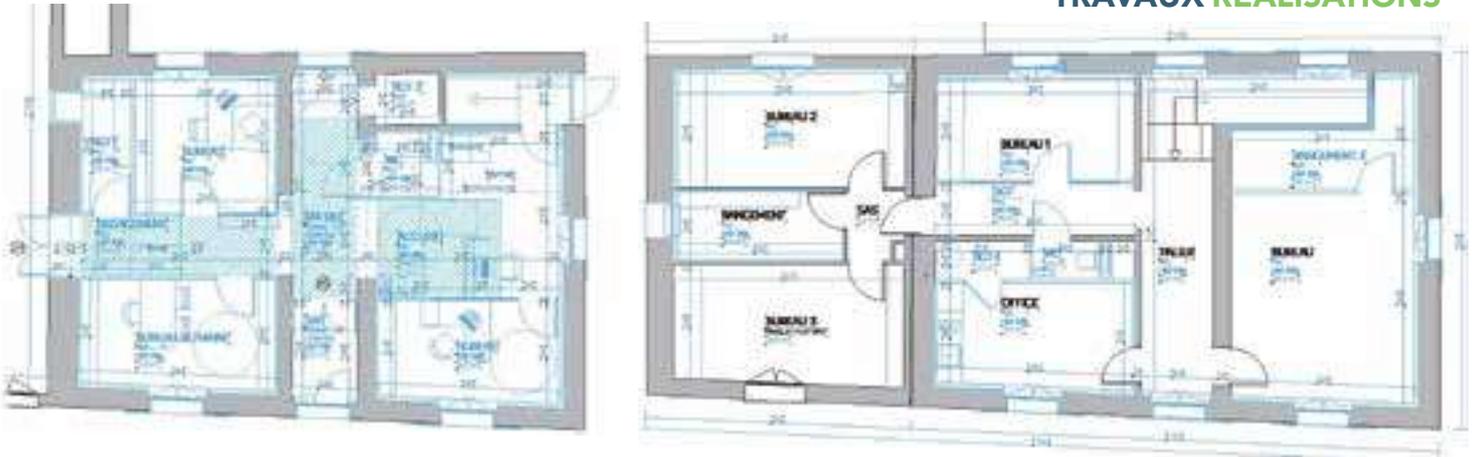
Compte tenu de cette opportunité, la municipalité a souhaité candidater à cet appel à projet en déposant un dossier de demande de subventions auprès des différents partenaires. Ce dossier est bien engagé puisque notre candidature a été retenue, l'État venant de nous notifier une aide de 40 % (152 420 €). Nous espérons que les réponses à venir du Département et de la Région seront aussi positives. Nous avons depuis procédé au choix d'un architecte qui va nous accompagner dans la maîtrise d'œuvre de ces travaux que nous souhaitons engager rapidement ; ceux-ci devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2021.



Croquis salle des Aînés



Mairie : état des lieux, rez-de-chaussée et étage



Mairie : avant-projet, rez-de-chaussée et étage

L'objectif principal de l'opération est la **renovation énergétique** de la mairie et de la salle des Aînés, auxquelles s'ajoutent des travaux complémentaires spécifiques à chacune, à savoir :

- **pour la mairie**, satisfaire aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et réorganiser l'aménagement intérieur afin de mieux répondre aux usages,
- **pour la salle des Aînés**, simplifier et unifier son architecture caractéristique des années 1980 en l'harmonisant avec les façades de la salle des fêtes rénovée en 2018.

Groupe scolaire, place du village et église

Nous avons initialisé ces différents projets. En fonction de leur complexité mais aussi dans une préoccupation constante de bonne gestion des finances communales, ces projets auront des temporalités différentes et s'étaleront donc sur plusieurs années.

Dans les jours qui ont suivi l'installation du nouveau Conseil municipal, c'est-à-dire fin mai 2020, nous avons sollicité le Conseil départemental pour une demande d'accompagnement sur les différents projets de la commune. Deux structures départementales ont été mobilisées, à savoir, le CAUE et l'agence Haute-Garonne Ingénierie; nous les avons rencontrés à plusieurs reprises. Pour un aboutissement réussi de ces opérations, il nous faut suivre un certain nombre de procédures imposées auxquelles nous ne pouvons déroger : phase de diagnostic et/ou de programmation avec, dans le cas du groupe scolaire, choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, sélection d'un architecte/maître d'œuvre (concours ou procédure d'appel d'offres), dossiers d'études de projet, démarches et autorisations administratives, demandes de subventions, consultations des entreprises pour aboutir finalement aux

chantiers. Dans la phase d'élaboration du projet, il est prévu d'intégrer une phase de concertation des citoyens. Vu l'ampleur du projet, nous avons priorisé le démarrage du dossier du groupe scolaire car le planning prévisionnel nous conduit à une livraison de cette nouvelle école dans plus de 4 ans. De plus, ce dossier est particulièrement complexe et impose une réflexion très fine car l'organisation du chantier de l'école devra permettre la continuité des enseignements. En résumé, un grand nombre d'étapes reste à franchir pour mener à bien ces différents projets et pour lesquels la commune

n'est pas la seule partie prenante. Il est donc encore un peu tôt pour vous présenter des éléments concrets mais nous ne manquerons pas de revenir vers vous et de communiquer en fonction de l'avancement des études.





Perspective du terrain de tennis couvert. Projet financé par la CCCB

Terrain de tennis couvert

Nous concluons cette rubrique *Travaux* par un projet très attendu par les amateurs de tennis : la réalisation du court de tennis couvert qui verra le jour dans le courant de l'année 2021.

Le projet est financé par la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue comme pour cinq autres communes du territoire. Nous avons été associés à l'élaboration du projet et les différentes associations de tennis de l'intercommunalité ont également été consultées. Lors du choix d'implantation du bâtiment, nous avons opté logiquement, pour le situer à proximité des deux

terrains de tennis existants et du clubhouse.

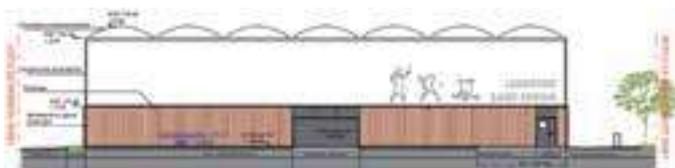
L'architecture proposée par la maîtrise d'œuvre* est de type *Textile et structure en bois* avec un bardage métallique en façade sud et un bardage en bois sur les trois autres façades pour une meilleure intégration dans le site. En concertation avec le club de tennis labastidien (ACT), quelques améliorations ont été apportées au projet initial

avec, par exemple, la création d'une porte coulissante supplémentaire pour favoriser la communication entre les différents courts.

Les travaux devraient démarrer dans quelques semaines (courant juin), le dossier de permis de construire étant actuellement en cours d'instruction. La livraison du bâtiment, si tout se déroule normalement, est prévue pour le dernier trimestre 2021.



Façade sud, depuis les terrains de tennis existants



Façade nord, depuis l'aire de stationnement



Plan de masse

* Groupement de maîtrise d'œuvre : SMC2 / Sol et Cité / SPIE Batignolles Malet / ST Groupe.

Déchets verts et biodégradables

Pour réduire nos déchets ménagers et valoriser nos résidus de jardin, le Service Environnement de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue met à disposition des composteurs de jardin.

Les composteurs permettent d'obtenir son propre terreau en y mélangeant une partie des déchets verts de jardin (fleurs fanées, feuilles, tontes de gazon, fanes de légumes...) avec les déchets biodégradables de la cuisine (épluchures et morceaux de légumes ou fruits, filtres et marc de café, restes de repas, pain...).



La participation demandée est de **15 € pour le composteur de 400 litres et de 25 € pour celui de 600 litres**. Des mélangeurs (aérateurs de compost) sont également disponibles pour la somme de 3 €.

L'inscription pour la réservation d'un composteur se fait directement auprès du service de la CCCB en appelant le 05 34 27 13 65.

Dépôts sauvages et autres incivilités

Malheureusement, les abandons de déchets, volontaires ou insoucians, constituent un délit que l'on constate régulièrement sur notre commune ainsi qu'aux alentours.

Se débarrasser des ordures encombrantes en les abandonnant sur un **trottoir**, dans la **forêt** ou à côté de la **boîte à dons**, est un comportement irresponsable qui a un coût pour la collectivité. Pourtant, plusieurs déchetteries sont accessibles à proximité : Garidech et Saint-Alban.

Il en va de même pour les déjections canines...

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Des panneaux d'affichage ont d'ailleurs été disposés en plusieurs lieux de la commune pour le rappeler.

JOURNÉE DE LA TRANSHUMANCE

Le dimanche 2 mai 2021, sous un beau soleil matinal, plus de 400 brebis ont traversé notre village. Dix-sept kilomètres de transhumance allant de Bouloc à Launaguet, avec "l'objectif de consolider l'activité agricole sur le territoire en s'appuyant sur la revalorisation des terrains en friche tout en préservant la qualité de l'environnement et des paysages ruraux", ont expliqué les deux techniciens d'agroécologie du Conseil départemental.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, le public n'était pas invité à suivre le troupeau. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine si l'opération est reconduite.



RAPPEL

Sanctions encourues par le contrevenant qui jette gravats, encombrants, ordures ménagères, déjections et autres mégots en dehors des endroits prévus :

- l'amende forfaitaire pour l'infraction prévue à l'art. R. 634-2 du code pénal est de 135 € à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €,
- pour les infractions commises à l'aide d'un véhicule, la contravention de 5^e classe (art. R. 635-8 du code pénal) peut s'élever à 1 500 € avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Pour le bien de tous, merci de ramasser les déjections de votre animal de compagnie.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS continue sur sa lancée aux services de ses concitoyens

Permanences sociales, mise en relation avec les personnes fragiles, un projet culinaire pour les personnes de plus de 60 ans, la poursuite du partenariat avec la mutuelle de village. Et n'oublions pas l'organisation du don du sang.

LA CAMPAGNE DE DON DE SANG

Le 23 décembre 2020 ce sont 60 personnes qui sont venues donner leur sang à la salle des fêtes de Labastide Saint Sernin. Bien plus que toutes les autres journées organisées auparavant dans la commune.

Merci à tous pour votre solidarité.

Ce n'est pas moins d'1 million de malades qui sont soignés chaque année grâce au don de sang. Cela signifie 10 000 dons de sang nécessaires chaque jour ! Donner son sang, c'est sauver des vies. Et l'Établissement Français du Sang rappelle que les besoins sont très importants. Un geste solidaire à la portée du plus grand nombre.

Les prochaines dates :

- 19 août 2021
- 22 décembre 2021



Registre communal des personnes vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre communal confidentiel qui permet de veiller sur les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap. Il est utilisé en cas de période de fortes chaleurs, de grand froid ou de crise sanitaire. Il fait partie du dispositif de plan d'alerte et d'urgence. Seul le Préfet peut le déclencher.

Ce registre permet au CCAS de prendre contact avec les personnes isolées afin de s'assurer de leur bonne santé, et de leur rappeler les consignes d'usage pour vivre au mieux ces périodes difficiles.

Sont concernées les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap. Si vous êtes une personne isolée ou si vous connaissez des personnes isolées qui peuvent être concernées, faites-le savoir au CCAS.

La démarche d'inscription s'effectue sur le volontariat de la personne. Il est important que la personne communique tout changement de situation (coordonnées, adresse, téléphone, période d'absence, période d'absence d'un proche aidant...) afin que l'accompagnement s'ef-

fectue dans de bonnes conditions. La personne peut demander à tout moment d'être radiée du registre communal.

Cette demande d'inscription sur les registres peut être remplie par le bénéficiaire mais également par un tiers (famille, ami, voisin, médecin traitant, aide à domicile...).

Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune de Labastide Saint Sernin, sont invitées à remplir la fiche de renseignements disponible en mairie ou sur le site internet labastidesaintsernin.fr et à la déposer en mairie.

Pour tous renseignements, contactez la mairie : 05 61 84 95 05 ou le CCAS : 06 70 28 53 04.





Les ateliers diététiques

S'alimenter est un acte essentiel à la vie dont on sait maintenant qu'il est aussi un élément clé du vieillissement réussi.

Nous lançons donc le programme « **La retraite, c'est pas dans l'assiette !** », en collaboration avec NUTRImania, le réseau de diététiciens nutritionnistes spécialisés dans la nutrition et l'alimentation de la personne âgée.

Le programme
« La retraite, c'est pas dans l'assiette 2.0 ! »
C'est quoi ?

Il est constitué de 18 séances gratuites animées par Marina FEUCHER, diététicienne nutritionniste expérimentée dans le domaine de l'alimentation. Les ateliers sont destinés aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile. Les séances se dérouleront en quatre temps : un atelier thématique ludique sur la nutrition, un travail participatif de recherche et de détermination de recettes sur les tablettes numériques, un atelier culinaire, suivis d'une dégustation partagée.

Les séances peuvent se suivre comme un programme mais seront indépendantes les unes des autres pour permettre aux participants la liberté de choisir les thématiques parmi la **lecture des étiquettes, comment éviter le gaspillage, l'alimentation et la santé** mais aussi **l'utilisation de l'outil numérique** pour préparer certaines séances qui auront lieu à distance.

Au programme : discussions, échanges, cuisine et dégustation à la salle des fêtes.

Cette initiative est financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Haute-Garonne, et donc totalement gratuite pour les participants.

Comment s'inscrire ?

Auprès de la mairie de Labastide Saint Sernin : 05 61 84 95 05

Dans la limite des places disponibles et sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur.

Mutuelle de Village

Pour améliorer l'accès aux soins et le pouvoir d'achat des Labastidiens, la municipalité a conclu un partenariat avec la MOAT, une mutuelle de santé. L'objectif de cet accord est de mutualiser les besoins des administrés en matière de couverture par une mutuelle pour en faire baisser le coût et ainsi rendre les soins accessibles.

Chaque habitant de Labastide Saint Sernin ou y travaillant, non couvert par une mutuelle collective, peut en bénéficier. Avec des tarifs proportionnels aux revenus, ce système permet des taux et des conditions de remboursement plus avantageux.

Le 14 avril 2021, Angélique GOURDIN, Conseillère mutualiste, a tenu une permanence pour permettre à chacun de s'informer et de comparer les offres.

Pour la contacter :

Angélique GOURDIN,
 Conseillère mutualiste MOAT
 03 44 06 03 90 ou 06 79 46 22 87
 angelique.gourdin@moat.fr
 www.moat.fr



LES PERMANENCES SOCIALES

Amélie GERAUD, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et Conseillère en Économie sociale familiale vous reçoit sur rendez-vous

pour toute question et demande d'accompagnement social.

Aide à la constitution de demandes d'aides (APA, RSA, MDPH, HLM ou

autres), orientation vers les professionnels concernés, information sur les droits, etc.

Pour la contacter : 06 70 28 53 04

Enfance / Jeunesse

Plusieurs projets pour sensibiliser les enfants aux questions environnementales grâce à l'arrivée de Benoit.

CAJ (Centre Animation Jeunesse)

Du dynamisme et des idées à revendre : création électronique, fabrication pour la médiathèque...

Les jeunes du CAJ, toujours dynamiques, se sont retrouvés autour de diverses épreuves à la fois sportives et culturelles. Ils se sont affrontés autour d'un « olympic game » organisé par l'association « MN Event » mais ont également prolongé l'aventure sur un laser ball via « ID2Loisirs » dans la forêt de Labastide.

Chantier : création d'une borne d'arcade

Pour rappel, les chantiers sont subventionnés par la CAF et permettent aux participants de s'autofinancer les sorties ou les séjours.

Le but de ce chantier était de fabriquer une borne d'arcade. Cela nous a permis d'aborder plusieurs thématiques, comme la culture du jeu vidéo, le dessin, le graff, l'électronique ou le travail du bois. Par le biais de cette réalisation, ils ont pu acquérir de nouvelles bases et un savoir-faire dans ces différents univers. Ce projet mené à bien dans la joie et la bonne humeur a vu la concrétisation des idées de ces jeunes très motivés.

Cet été...

Les chantiers de cet été sont déjà programmés, les jeunes vont pouvoir participer à la fabrication d'un salon de

jardin qui bénéficiera aux lecteurs de la médiathèque municipale, mais aussi à la réfection des marquages au sol des aires de jeux de l'école élémentaire. Ils pourront ainsi participer aux sorties et au séjour à moindre coût !

Le CAJ accueille les jeunes de 10 à 18 ans.

- Adhésion pour l'année : 12 €.
- Contact : Sébastien FARRE
05 61 84 48 91



Création d'une borne d'arcade



Les jeunes devant la borne terminée



Fabrication d'un tipi pour le potager

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Spectacles et ateliers ont pu être réalisés : magie, création...

Malgré les conditions sanitaires, l'équipe d'animation a su proposer aux enfants des animations autour du cirque (automne) et du carnaval (février). Les sorties sur des structures extérieures étant compliquées ou impossibles, nous avons fait appel à des interve-

nants extérieurs pour enrichir nos propositions d'activités.

Nous avons ainsi accueilli un magicien qui a proposé un spectacle intitulé « Fantasmagie » et une spécialiste du théâtre d'ombre via l'association « Les Luminots », qui a mené des ateliers de

création et de manipulation avant de finir la journée par un spectacle.

Optimiste, notre équipe travaille déjà sur les vacances d'été et espère pouvoir proposer aux enfants des vacances riches, faites de rires, de sorties et de découvertes !

Service civique

« Une mission pour chacun au service de tous »

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. C'est dans ce cadre que l'ALAE a accueilli Benoit GIACOMIN autour d'une mission environnementale.

Après être passé par l'école de Labastide Saint Sernin et avoir suivi des études de pâtisserie, il a souhaité découvrir un nouvel environnement professionnel et vivre une expérience différente.

Dynamique, consciencieux et motivé, il a mené plusieurs projets durant cette année scolaire autour de l'environnement (mise en place de poubelle afin de recycler le papier, préparation, mise en place et entretien du jardin pédagogique, calendrier de semis...). Autant d'actions qui ont permis de sensibiliser les enfants aux questions environnementales.



Tous avec Benoit !

ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Écoles)

Des projets plein la tête : sérigraphie, jardin pédagogique, jeu de pistes...

L'équipe d'animation a su, malgré les contraintes imposées pour lutter contre l'épidémie (gestes barrières, groupes distincts...), mener des actions en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure.

Ci-après un coup de projecteur sur certains d'entre eux !

Atelier sérigraphie

Dans le cadre du projet « Mieux vaut en lire » proposé aux ALAE de l'intercommunalité par la Communauté de Communes, les CM2 ont pu participer à des ateliers autour de la sérigraphie. Créée par les Chinois, la sérigraphie (du latin *sericum* « soie » et du grec *graphein* « écriture ») est une technique d'imprimerie qui utilise des pochoirs (à l'origine, des écrans de soie) interposés entre l'encre et le support. Les supports utilisés peuvent être variés (papier, carton, textile, métal, verre, bois, etc.).

Les ateliers ont été menés par des intervenants extérieurs via l'association « Frissons & Hanneton ». Les enfants ont imaginé de nouvelles espèces en utilisant des parties du corps d'insectes différents. Ainsi nous avons pu voir

apparaitre des Puni-pion (punaise et scorpion), des coléar-pillon (coléoptère et papillon) ou des bour-cocci (bourdon et coccinelle).

Après ce travail d'imagination, de dessin et de découpage, ils ont transféré leurs insectes colorés sur du papier cartonné.

Jardin pédagogique

L'intérêt de disposer d'un jardin est multiple. Il permet d'assurer une animation tout au long de l'année.

Éduquer les enfants à l'environnement, faire connaître des espèces végétales, prendre conscience du cycle de vie et des saisons, aborder la gestion des déchets à travers le compostage... sont quelques-unes des missions déjà proposées.

Afin de mettre en place ce jardin pédagogique, les jeunes du CAJ, via les chantiers VVV, ont mis la main à la pâte. Ils ont, durant une semaine, désherbé, fabriqué un tipi en bambou pour les plantes grimpantes et aménagé deux nouvelles zones de culture.

Zéro phyto !

Animé par Benoit et l'ensemble de l'équipe d'animation, ce jardin se veut

écologique. L'objectif de la démarche est de ne pas utiliser de pesticides et de promouvoir les démarches naturelles comme la permaculture.

Terre et mer

En maternelle, les enfants ont participé à des activités autour de la terre et de la mer. Durant chaque période, ils ont ainsi participé à des activités manuelles de décoration ou des jeux extérieurs en lien avec ce thème, comme les animaux marins, la savane ou la jungle.

L'équipe travaille sur un jeu de piste au cœur du village qui permettra de découvrir leurs créations.



Atelier sérigraphie

ENFANCE JEUNESSE

À l'école

C'est le printemps !
Les idées germent et
les projets fleurissent.

Mon école fleurie

Comme chaque année en hiver, les élèves de maternelle ont planté des bulbes, l'occasion d'embellir et parfumer l'entrée de l'école des petits. C'est maintenant au tour de l'école élémentaire d'accueillir des plantations dans ses jardinières. Toutes les classes, de la petite section à celle des CM2 ainsi que l'ALAE, ont participé à ce projet fédérateur, une initiative lancée à la demande des élèves de l'école élémentaire. La Mairie a apporté sa contribution en fournissant les plants. Pour éviter les mauvaises surprises (fleurs arrachées) les enfants ont confectionné des panneaux précisant qu'ils sont les auteurs de ce beau décor. Les abeilles et les bourdons les remercient !

Le jardin pédagogique

L'ALAE s'est lancé dans un beau projet de jardin pédagogique, initiative portée par Benoit, animateur formé sur le thème de l'environnement. Séduites par ce projet, les maîtresses ont décidé d'exploiter la parcelle restante. Légumes, petits fruits, fleurs, chaque classe aura l'occasion de voir pousser ses plantes, de les entretenir, et surtout de les déguster ! La Mairie a préparé



les plates-bandes qui n'attendent plus que les plants. Les maîtresses lancent un appel aux bonnes volontés pour assurer un minimum d'arrosage cet été. Un beau jardin, aux abords de la forêt, d'agréables moments en perspective pour les enfants et leurs enseignantes.

Le container

Après un long voyage à travers les océans, le voilà débarqué dans la cour des maternelles... et il va nous être bien utile pour ranger vélos, drainer des enfants et autre matériel utilisé par les maîtresses. Les agents municipaux sont chargés d'aménager le container pour le rendre plus accessible. Une belle idée de seconde vie pour ce container !

Les activités vélo

Après avoir appris à domestiquer ces drôles de machines, les élèves de la maternelle auront bientôt l'occasion de montrer leur adresse au cours d'une journée d'activité ciblée sur le thème du vélo. En tout, deux sorties seront organisées : la première pour tous les enfants de l'école maternelle, la

seconde avec les classes de grande section et de CP. Ces activités se dérouleront aux abords de l'école : rond point, stade et forêt.

Les délégués de classe

Le 11 décembre dernier se sont déroulées les élections des délégués de classe. Les élèves ont pu choisir deux délégués et leurs suppléants. Leur mission, représenter et être les porte-paroles de leurs camarades, notamment lors des réunions avec la directrice.

Le futur conseil municipal des enfants

C'est une grande première à Labastide ! En octobre 2021, la Mairie organisera des élections pour élire 4 conseillers municipaux enfants (2 filles et 2 garçons) pour un mandat d'un an. Ils participeront à des réunions de travail pour imaginer des actions en faveur de l'environnement, de la solidarité, de la culture, etc. Le Conseil municipal des enfants aura pour but de permettre aux jeunes élus de participer activement à la vie de la commune en apportant leur énergie et leurs idées.



Embellissement des jardinières devant l'école



Jardinage à la maternelle



Du rangement supplémentaire bienvenu

Médiathèque Municipale Monique Font



Trêve de morosité, le printemps est là, la Médiathèque aussi

... et vous propose en plus des livres, CD et DVD, quelques nouveautés

Tout d'abord nos Tantines, qui s'occupent de faire rire et découvrir des histoires amusantes à nos chérubins, se sont lancées dans des vidéos. Elles sont disponibles sur la chaîne Youtube : MMMF Labastide.

Envie d'un brin de musique ? En plus des CD, des vinyles ont fait leur apparition à la Médiathèque, vous pouvez les emprunter.

Et comme toujours des nouveautés à dévorer.

LA GRAINOTHÈQUE

Parce que c'est le printemps, nous avons lancé une grainothèque. Mais keskecé ? Un espace collaboratif de graines de fleurs, de légumes ou de fruits, basé sur l'échange et le don. Alors venez chiner en toute simplicité.



La sélection de la MMMF !

Livre adulte

Les enfants sont rois de Delphine DE VIGAN. À l'heure où l'enfance se joue dans les cours de récréation, certains deviennent des mini-stars, vedettes de la consommation sur les réseaux sociaux et sur You Tube. Delphine DE VIGAN brosse un portrait effroyable de ces enfants rois.

Rois maudits d'avance d'être surexposés, dont le royaume désenchanté interpelle et frappe le lecteur. Tout existe et pourtant, on a du mal à y croire.



DVD dès 14 ans

L'intégrale de la série En thérapie.

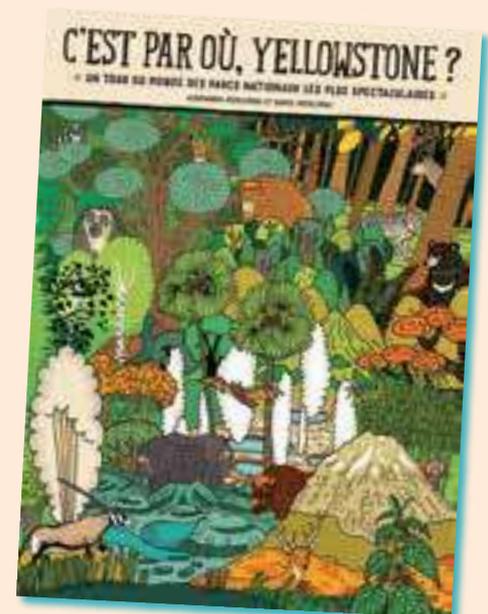
Paris, automne 2015, au lendemain des attentats du 13 novembre, le Dr Philippe DAYAN, un psychiatre et psychanalyste, reçoit chaque semaine cinq patients pour différentes raisons. Le vendredi soir, il consulte lui-même sa contrôleuse.



Documentaire jeunesse

C'est par où Yellowstone ? de Aleksandra et Daniel MIZIELŃSKI.

Un tour du monde des parcs nationaux les plus spectaculaires. En route pour un voyage autour du monde en compagnie de Kuba le bison et Ula l'écureuil, à la découverte de huit spectaculaires parcs nationaux.





Trouve mon galet

Dans le courant du mois d'avril, une très belle initiative a été proposée par une Labastidienne, Sarah MALHAIRE. Elle a lancé sur notre village, ce jeu très populaire grâce notamment aux réseaux sociaux. Une chasse aux trésors interactive que nous laissons Sarah vous présenter elle-même :

« Écoles fermées, restrictions de déplacement à 10 km, il nous fallait quelque chose pour nous occuper. Après un

atelier peinture sur galets à la maison, nous avons décidé de partir les cacher dans notre village et d'organiser une



Centre Covid-19

Merci à toute l'équipe médicale et aux bénévoles

... qui ont permis de vacciner un grand nombre de personnes (plus de 4 000

personnes) depuis le 18 janvier 2021. Une partie de ces bénévoles s'était déjà rendue disponible lors de l'ouverture du centre de consultation Covid-19 en avril 2020. À nouveau, ils se sont mobilisés avec dévouement pour gérer et prendre en charge l'accueil des personnes lors de leur vaccination.

Pour participer à l'accélération de la campagne de vaccination nationale et poursuivre la lutte contre la Covid-19, la municipalité a adapté la salle des Aînés en un espace dédié à la vaccination.

« Les bénévoles ont été exemplaires dans leurs tâches », comme nous l'a précisé le Docteur Franck SAPALY, représentant l'équipe médicale dans son ensemble. « Le fonctionnement du centre de vaccination aurait un visage beaucoup moins humain sans leur présence rassurante et bienveillante, ils ont permis aux équipes soignantes de

se concentrer sur des actions qui demandent beaucoup de rigueur ».

Les bénévoles ont été disponibles pour certains pendant plusieurs demi-journées par semaine. Des tâches nécessitant beaucoup d'organisation : l'accueil des personnes, la gestion de la file d'attente, l'écoute des personnes venant chercher des explications, le planning des bénévoles... et toujours avec douceur et le sourire perceptible sous le masque.

Les patients concernés étaient essentiellement des personnes âgées. Les



grande chasse aux trésors, de nos trésors ! Le principe est simple : chercher, trouver, partager (sur notre groupe Facebook **#trouve mon galet labastide saint sernin** !) et recacher...

Maintenant que notre groupe s'est élargi, de très jolis galets sont nés, par ricochet... Et c'est génial !!! Parcourir notre joli village, découvrir ou redécou-

vrir des cachettes insoupçonnées de celui-ci, tels des pirates allant conquérir un trésor. En ces temps compliqués, ce jeu nous a permis de sortir et de sourire. Après ces semaines acharnées de recherche, les galets trouvés ont été déposés à la médiathèque, afin que chacun puisse admirer le travail de tous ces petits artistes. Cette chasse

peut durer à l'infini et sûrement en créer d'autres. Alors, bravo et merci à tous les participants !

Boîte à dons, grainothèque, partage de livres sur le bord des fenêtres... Nous pouvons être fiers de notre village basé sur le partage et l'échange. Alors, continuons de créer encore et toujours...»



bénévoles ont su apporter du soutien à ceux qui avaient peur de la piqûre, qui parfois paniquaient ou qui ne pouvaient pas écrire... Un peu de chaleur humaine pendant cette période était la bienvenue.

Merci aux bénévoles Mme Pierrette ANTIPOT, Mme Marie CORNELUS, Mme Nicole FERRAN, Mme Claudine GUIGNOT, Mme Nicole IRSUTTI, M. Alain IRSUTTI, M. Jean-Paul JOURDE, Mme Josiane PAUBERT, Mme Claudine RUIZ-GROS, Mme Françoise SARRAU, Mme Marie-France SAUNARD, Mme Martine SINEYA pour votre contribution.

Merci à toute l'équipe de santé : les médecins et infirmiers de Labastide Saint Sernin et des autres villages qui les ont épaulés et au coordinateur référent.



ACT (Association Communale de Tennis)

Toujours sur les courts !

Comme pour de nombreuses associations, cette saison n'a pas été celle que nous espérions mais le tennis se pratiquant à l'extérieur, nous avons été privilégiés par rapport à d'autres disciplines et nous avons pu poursuivre une partie de notre activité.

Les cours de l'école de tennis ont pu être assurés dans leur grande majorité par Arnaud, notre enseignant Diplômé d'État, et se poursuivront jusqu'à la fin de la saison dans le respect des règles sanitaires bien sûr. Les cours adultes ont été malheureusement plus impactés par la mise en place du couvre-feu mais beaucoup de joueurs ont gardé le rythme les week-ends ! Si la situation sanitaire le permet (avec un retour à la compétition autorisé), nous organiserons fin juin

comme chaque année notre tournoi Seniors Plus Messieurs. C'est le rendez-vous du club à ne pas manquer où vous pourrez venir encourager nos Labastidiens toujours en grande forme pour l'occasion ! Toute l'équipe est motivée et se tient prête pour cette 15^e édition !

Venez profiter de notre offre découverte !

Vous n'avez jamais osé vous lancer ? Vous avez déjà essayé et vous êtes à nouveau tentés ? Nous vous attendons ! Le club propose une offre découverte aux personnes n'ayant jamais été licenciées (ou non licenciées depuis plus de 3 ans). Cette offre comprend la Licence Découverte FFT valable 3 mois et l'accès aux terrains du 1^{er} juin au 31 août inclus au tarif de 30 euros. Vous deviendrez peut-être « accros » et ferez partie de nos effectifs la saison prochaine ! Et vous aurez alors la chance de fouler notre beau terrain couvert dont les travaux débiteront cet été !



Toute l'équipe reste à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations.

Président : Jean-François RABASA 06 50 16 12 14 –
tclabastide@gmail.com

Le club est aussi sur internet :
www.club.fft.fr/tennislabastide

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'année 2020/2021, pour la chasse comme toutes les activités, a été une année particulière avec très peu de sorties de chasse.

Pour information, 13 battues ont été organisées et 8 sangliers abattus. En revanche, nous avons, sur le territoire, des naissances de faisans et de perdreaux, ce qui nous réjouit.

L'association tient aussi à signaler que le nombre d'adhérents à l'ACCA de Labastide Saint Sernin est resté stable par rapport à l'an passé avec 18 chasseurs.



L'école de judo

Les judokas mettent Ippon au Covid-19...

Le début de saison sportive avait bien commencé à l'école de judo de Labastide Saint Sernin : une augmentation du nombre de licenciés, de nouveaux créneaux horaires avec l'ouverture du Jujitsu, et une programmation de compétitions prévue. Puis le confinement, l'ouverture du club, la fermeture et le couvre-feu sont arrivés.

L'école de judo s'est adaptée entre cours en visio, cours en extérieur et adaptation des créneaux horaires. Tous les cours ont été assurés de manière hybride; des cours en extérieur et en visio ont été proposés pour continuer à garder le lien, à faire du sport et apprendre la programmation des techniques.

Des concours ont été lancés notamment celui du bonhomme de neige à créer avec des matériaux récupérés pour Noël. De nombreux participants et gagnants !

En début d'année, le concours de BD/dessin d'une valeur du code moral du judo a eu lieu. De très belles œuvres ont été produites.

Une sortie vélo pour le groupe des grands a eu lieu avant les vacances de février et sera renouvelée avant chaque période de vacances.

Des stages de judo gratuits ont été mis en place avec le club de Pechbonnieu en extérieur avec des jeux de stratégie, énigmes, d'équipe « sans contact », des minis jeux olympiques. Des journées très appréciées par nos judokas.

De nombreuses activités qui permettent de garder nos troupes motivées, « s'adapter et aller de l'avant pour continuer de s'entraîner », voici notre devise.



Sortie vélo groupe des grands dans la forêt intercommunale



Entraînement dans la forêt intercommunale



Entraînement au stade de Labastide Saint Sernin – séance technique

EVG Rugby à XV

Comment se déroule la saison 2020-2021 pour l'École de Rugby de la Vallée du Girou ?

La rentrée s'était déroulée de façon quasi-normale avec des inscriptions allant bon train et la dynamique équipe d'éducateurs et de dirigeants était prête à diriger des jeunes impatients de renouer avec une pratique normale de leur sport favori, surtout après la frustrante saison précédente.

Et puis, tout le monde connaît la suite...

La crise sanitaire rebondissant, le rideau est une nouvelle fois tombé dans le dernier trimestre de 2020.

Mais loin de baisser les bras et de se lamenter, dirigeants et éducateurs ont tout de suite pris la résolution d'optimiser les possibilités que les nouvelles règles sanitaires leur imposaient.

Un nouveau planning des entraînements a été mis en place ainsi que l'adoption d'un nouveau mode d'entraînement respectant strictement le protocole édicté par les instances dirigeantes.

Et ça marche !

Malgré toutes ces modifications et contraintes, joueurs et éducateurs se retrouvent fidèlement tous les mercredis pour des séances d'entraînement. Elles sont certes plus courtes et moins étoffées qu'à l'habitude mais elles ont le mérite de maintenir le lien entre tous les intervenants et de continuer une pratique constante des gestes de base du rugby... en attendant mieux !

Il nous est aussi agréable de souligner le succès du démarrage du Baby Rugby (enfants de 4/5 ans). Ici aussi, mérite en

revient à quelques éducateurs dévoués qui ont su rapidement éveiller l'intérêt des parents et susciter l'enthousiasme des tout-petits !

Concernant les équipes jeunes (15/18 ans), l'équation n'a pas été simple non plus. Déjà impactés au lycée par les cours en distanciel pour beaucoup, un couvre-feu à 18h, puis 19h, une mobilisation et une adaptation des acteurs du club ont permis de maintenir le lien social à travers l'activité physique.

Pour les équipes seniors, l'enjeu de la compétition est primordial. La saison, à peine débutée, s'est terminée il y a 5 mois. L'heure est maintenant à l'état des lieux, à la reconstruction pour la saison 2021/2022. Des juniors montants en seniors sont attendus, des retours au club espérés, des recrues contactées, tout ce petit monde chapeauté par les « papas » de l'équipe afin de repartir enfin pour de bon !

Tout le mérite en revient aux dirigeants et aux éducateurs, entraîneurs qui ont su faire partager leur attitude volontariste aux parents et aux joueurs pour continuer à faire vivre le club malgré les vents contraires.



OGFC (Olympique Girou Football Club)

Un club de foot ouvert à toutes et à tous, ambitieux et convivial !



Charles PERTUISET,
responsable
de l'école de foot

« L'Olympique Girou Football Club (OGFC) est un club de football historiquement ancré sur les communes de Labastide Saint Sernin, Montberon et

Pechbonnieu dans le nord toulousain depuis 1973. Il accueille les enfants dès l'âge de 5 ans au sein de son école de foot, les adolescents et les seniors jusqu'aux vétérans.

Notre équipe fanion senior, qui évolue au plus haut niveau régional, nous permet de jouir d'une notoriété dans toute la région Occitanie. Nous sommes fiers, avec nos moyens structurels et financiers, de rivaliser avec tous les grands clubs de la région ! »

Depuis 2018, le club s'est engagé dans une importante évolution de l'organisation et de la dimension de son école de foot autour de quatre axes :

1. Un rapprochement avec nos voisins et amis de l'Entente Jeunes Lapeyrouse Saint-Genies Saint Loup permet d'offrir un plus grand rayonnement aux clubs avec des moyens supplémentaires en équipements et éducateurs sur toutes les catégories de foot à 8 (U10 à U13).
2. L'arrivée de Paul RAYMOND en qualité de conseiller technique au sein de ses équipes permet à l'école de foot de renforcer la qualité de la formation de ses éducateurs.
3. Comme pour les catégories senior, l'école de foot propose des formations spécifiques pour les gardiens de but (décou-

verte du poste dès l'âge de 5 ans et perfectionnement pour les plus grands).

4. Le projet ne serait pas complet sans y associer les mamans. Une section loisir « foot maman » sera donc proposée dès la saison 2021/2022 à toutes celles qui veulent partager nos valeurs sportives dans un cadre convivial.

Interview de Paul RAYMOND, conseiller technique de l'école de foot

« J'ai été formé au FC Nantes dans les années 70 et joué au niveau national. Pendant 20 ans, j'ai œuvré au sein du centre de formation du TFC puis dans plusieurs clubs de la région évoluant au niveau national. En 2019, j'ai accepté avec plaisir le projet de l'OGFC qui souhaitait enrichir son école de foot. Tous les mercredis, sur les terrains, je partage mon expérience avec tous ses éducateurs afin de faire progresser techniquement nos jeunes licenciés. »



CONTACT

<https://o-girou-fc.footeo.com>

Enfants de 5 à 13 ans : Charles PERTUISET –
ecoledefoot.ogfc@gmail.com

Adolescents de 14 à 18 ans : Jérôme CANNARD –
cannard.jerome@orange.fr

Séniors : Sébastien FARRE – sebast.farre@gmail.com



Gym Plus

Changements, adaptation, fidélité

Gym Plus, association sportive, professeurs et adhérents ainsi que la Mairie, ont fait de leur mieux malgré les confinements, les restrictions, les fermetures et les réouvertures.

« Ça y est, il parle ce soir ! », « Allô, M. le maire ? », « Annie, tu as des nouvelles de la Fédération ? », « Séverine, tu te charges de prévenir les élèves de la danse ? », « Je ne savais pas comment faire, une copine m'a montré et je vais pouvoir faire les visios. », « Allô ? Les enfants reprennent-ils cette semaine ? »... Tant d'incertitudes depuis un an.

Une fin d'année sans gala ni représentation. Chacun a essayé de faire au mieux. Certains ont pu suivre des cours en visio ou en live. Cependant, suivre les cours derrière un écran n'est pas satisfaisant, une certaine lassitude peut s'installer et tout ne peut pas être proposé comme en présentiel. Le lien social a pu tout de même être maintenu. Les beaux jours sont attendus avec impatience pour se retrouver également.

Merci aux professeurs d'être restés présents, merci aux adhérents de leur compréhension et de leur fidélité, merci aux membres du bureau bénévoles, merci à Monsieur le Maire pour les différents lieux proposés.

L'association a pu tenir et vivre une année compliquée.

Grâce à tous, elle sera toujours là à la rentrée, grâce à nous tous !



Activités de gymnastique en plein air pour les tout-petits



Postural Ball en plein air pour les adultes

EMA (École de Musique Actuelle)

Comme pour toutes les associations culturelles, l'année passée a été très difficile tout comme celle qui est en train de se dérouler...

Nombre de manifestations ont dû être repoussées et carrément annulées pour d'autres.

Pour ce qui est de l'EMA, elle a pu tenir le cap et garder ses élèves les plus motivés. En guise de concert de fin d'année 2020, les élèves ont fait une mini-tournée dans leurs propres villages et au sein de leurs familles respectives : quatre mini-concerts en une soirée, la route... le stress et le succès ; au final, en tout cas, on s'est bien amusés...

Cette année, le principe sera le même avec un grand voyage outre-Garonne, à Blagnac, étant donné qu'un élève de cette commune participe à notre trio de musique d'ensemble.

À retenir : la soirée « Giruscopie » du 25 janvier 2020 ayant bien fonctionné, l'association TRIOC en collaboration

avec la Mairie reconduit ce concert pour le 17 septembre 2021 en espérant toujours que « Maître COVID » nous en laisse la possibilité.

Au niveau des musiciens de la formation de musique Bolivienne Chunquituy, un joli pas en avant a été fait par la signature d'un contrat de diffusion entre Jean-Pierre LAFITTE et la maison de disque bolivienne Discolandia. En Bolivie, c'est l'équivalent ici de Radio France Ocora ou Harmonia Mundi pour ceux qui connaissent.

Attention les enfants, prochaine tournée en Bolivie...

À bientôt à toutes et tous !



Pour tout renseignement : 06 07 48 73 29



Jean-Pierre Lafitte et ses élèves

Ça me dit, Je lis et les Tantines

Le 22 janvier 2021, les Tantines et la Médiathèque ont été mises à l'honneur en recevant le prix de la « Médiathèque Citoyenne ».

Mais qu'est-ce que c'est ? Le Conseil départemental de la Haute-Garonne nous a attribué ce prix pour récompenser, dans cette période difficile, l'implication des Tantines à l'animation de la Médiathèque. Cette Marianne, nous l'avons reçue avec fierté et émotion des mains de Madame Anne BOYER, Vice-présidente du Conseil départemental, accompagnée de Monsieur Romain MADOYAN, Directeur de la Médiathèque départementale.

Les Tantines, c'est une joyeuse équipe de retraitées, un peu déjantées, qui se sont lancées, malgré elles, dans la création de vidéos loufoques sous l'égide de Marie et l'aide de Daniel ANTIPOU et Louis PERRIN. Nous nous amusons beaucoup mais le contact avec les petits et leurs accompagnants nous manque. Nous souhaitons reprendre au plus vite, les rencontres lectures, les marionnettes, les jeux, les chansons et les danses endiablées.

Même s'il est difficile de se projeter, nous espérons retrouver tout ce petit monde en juin, en extérieur. Nous aimerions avoir vos propositions, vos désirs, votre avis. N'hésitez pas à nous contacter soit à la Médiathèque en déposant un petit mot dans la **Boîte à idées**, soit auprès de Nicole IRSUTTI par téléphone au : 06 81 72 69 50 ou par courriel à nicole.irsutti@orange.fr

Les Tantines se sont engagées à participer à **Mémo s'invite à Rouffiac**, le 3 juillet 2021. Des informations seront transmises ultérieurement.

En attendant, retrouvez-nous sur Youtube ou la page Facebook de la Médiathèque **Les Tantines font leur cinéma** et surtout prenez soin de vous.

L'Association **Ça me dit, je lis** n'a pas proposé d'activités pour l'année 2019/2020. Notre engagement auprès de la Médiathèque a été poursuivi au fur et à mesure des confinements. Nous espérons reprendre dès que cela sera possible avec de nouveaux adhérents et de nouvelles propositions. Nous comptons sur vous. À très bientôt !



Nos Tantines récompensées

ECLA : Expression Culture Loisirs Arts

Pour tout renseignement :
Michèle MARTIN 06 80 82 50 62

Si les conditions sanitaires le permettent, vous pourrez découvrir une exposition des œuvres des enfants et des adultes le 20 juin 2021 sous l'auvent de la salle des fêtes.

Les prochaines dates à retenir

Séjours linguistiques à Malte du 15 au 22 juillet 2021 et du 15 au 29 juillet 2021. Ils permettent de combiner colonie et apprentissage de la langue. Des cours d'anglais sont dispensés tous les matins et des activités de découverte ou ludiques viennent compléter ce programme.

Nous serons présents au **Forum des associations** début septembre pour l'inscription aux activités.

En 2022, organisation d'un **voyage culturel au Puy du Fou** durant 3 ou 4 jours.

Activités adultes

Couture, lundi de 14h à 17h

Peinture sur soie, mardi de 14h à 17h

Terre et bois, mardi de 18h à 20h

Peinture et dessin, vendredi de 14h à 17h

Activité enfants

Arts plastiques, animée par Marion, le vendredi de 17h45 à 19h15

Cours de soutien scolaire, le samedi matin : aide aux devoirs, anglais et mathématiques pour les primaires, collégiens et lycéens.

À très bientôt !



L'amicale des Anciens



Contactez Mme Rose NIETO au 06 19 73 63 59

L'amicale a organisé son Assemblée générale. Le bureau reste inchangé.

Nous avons régalé nos papilles avec le colis offert cette année par la municipalité pour remplacer le repas des aînés qui n'a pas pu se dérouler à cause des conditions sanitaires. Nous la remercions.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités le plus tôt possible : loto, concours de belote, goûter, repas ou toutes autres activités qui nous permettent de nous retrouver dans une ambiance conviviale.

Et si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons un loto le 10 juin ou le 24 juin. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Venez nombreux nous rejoindre !

1 000 et un pas

J'aime mon village : Stop aux dépôts sauvages !

Matinée Nettoyons la Nature du dimanche 11 octobre 2020

Ce dimanche-là s'est déroulée la 8^e édition de « Nettoyons la Nature » à Labastide Saint Sernin. À 10h, tous les volontaires s'équipent avec le matériel mis à leur disposition par l'association, appliquent les mesures sanitaires en vigueur et par groupe vont parcourir les parkings, les routes et les chemins du village. La trentaine de participants va ainsi ramasser plus d'une tonne de déchets dans lesquels vont être dénombrés des pneus, des déchets de chantier du bâtiment (tuiles, câbles électriques, sacs de ciment...), des bouteilles de verre, des déchets végétaux issus des coupes saisonnières, toute sorte de plastique, et la liste est encore longue.

Luttons contre ces incivilités inacceptables qui nuisent à l'environnement et au cadre de vie.

C'est une pollution visuelle qui devient récurrente ces dernières années et les quantités collectées ne font que confirmer cette dégradation. C'est un problème général de civisme

que nous subissons. La vigilance est l'affaire de tous pour dénoncer ces comportements. « Si vous êtes témoins de telles incivilités, contactez la police municipale, la gendarmerie, la Mairie, prenez des photos afin de faire verbaliser ces individus ».

Faisons tous un effort pour protéger notre commune et ainsi notre planète. Pour information, l'auteur d'un dépôt sauvage s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Un déchet en appelle toujours un autre, chacun doit s'efforcer de ne pas être un maillon de cet incivisme.

Pour rappel, la commune est pourvue de containers, de poubelles, sur la voie publique, pour les déchets dits nomades (que l'on consomme en se déplaçant) ; également, les déchetteries de Garidech et de Saint Alban vous offrent la possibilité de traiter tous les déchets non alimentaires et ceci avec des horaires très larges. La Mairie organise régulièrement le ramassage de vos encombrants.

Encore merci à tous les bénévoles pour votre implication à cette 8^e édition et à la Mairie pour le prêt du camion.

Agissons tous ensemble pour un environnement plus propre ainsi nous pourrons dire : j'aime mon village !



Nettoyons la nature !

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par téléphone ou messagerie électronique au : 05 34 26 19 55 (répondeur) ou 1000etunpas.labastide@laposte.net

APEEL

L'objectif principal de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Labastide Saint Sernin est d'apporter un soutien financier aux écoles et offrir à nos enfants des sorties scolaires et du matériel pédagogique.

Pour cela, l'APEEL organise des actions placées sous le signe de l'échange et de la convivialité.

Toutes les idées sont bonnes pour créer des rendez-vous qui rassemblent les enfants et les parents, avec l'envie de partager un bon moment et de permettre d'aider un peu plus à la réalisation de projets d'écoles.

L'APEEL assure aussi l'interface si besoin, entre les parents et l'équipe enseignante.

Les délégués de parents sont vos représentants lors des conseils d'école et des commissions cantine/ALAE/ALSH, en y portant vos questions et en vous en faisant les retours sous forme de comptes rendus.

Durant ces deux années scolaires (2019-2021)

Juin 2019 : stand buvette et restauration du spectacle de fin d'année des écoles.

Septembre 2019 : forum des associations et petit déjeuner de rentrée.

Novembre 2019 : soirée « Chocolat Show Party » en partenariat avec la Médiathèque MMF.

Décembre 2019-2020 : opération « Chocolats de Noël ».

Septembre 2020 : forum des associations.

Décembre 2020 : opération « Chocolats de Noël » qui a permis aux parents et à leurs proches de profiter de remises sur leurs commandes de chocolats.

Cette opération, renouvelée cette année, a été un nouveau succès et a permis de récolter une belle somme qui profitera à nos enfants.

Représentation des parents : gestion des sondages sur la réforme des temps scolaires (2019) et la fusion du groupe scolaire (2020), en plus des conseils d'école et commissions.

À venir...

Les possibilités de moments conviviaux sont actuellement réduites, mais, dès que cela sera possible, les idées sont là : nouvelles soirées, repas et autres événements festifs, sportifs...

Nous espérons vous y retrouver très vite !

Nous soutenir et participer

- La cotisation de **6 € par famille** (bulletin d'adhésion via les cahiers à la rentrée scolaire) permet le financement des diverses manifestations, sans autre forme d'engagement.
- En participant à nos rendez-vous bien sûr !

Nous rejoindre

Si vous souhaitez rejoindre l'APEEL, nous vous accueillerons avec grand plaisir pour :

- nous faire part de vos idées,
- nous offrir un peu de votre temps (même ponctuel),
- représenter les parents d'élèves auprès des intervenants pédagogiques de vos enfants.

Toute aide sera précieuse et bienvenue.

Une présentation de l'association vous sera faite en début d'année au moment des réunions de rentrée des écoles. L'Assemblée générale se tiendra peu après.

NOUS CONTACTER

- **Courrier** : 10 chemin Matrimonis – 31620 Labastide Saint Sernin
- **Téléphone** : 06 80 13 41 18
- **Mail** : apeel.labastide@gmail.com
- **Facebook** : APEEL (Labastide Saint Sernin)



Chocolat Show Party

Élections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Après avoir reçu l'avis du Conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation des élections et consulté les maires, le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin en juin mais en le repoussant d'une semaine.



Quelles sont les compétences du Conseil régional et du Conseil départemental ?

Les Conseils régional et départemental sont renouvelés dans leur intégralité lors des élections régionales et départementales. Les conseillers régionaux et départementaux sont élus pour six ans.

Les compétences partagées avec le Département : le tourisme, la culture, le sport, la promotion des langues régionales, l'éducation populaire, la lutte contre la fracture numérique et l'aménagement numérique.

POUR S'INSCRIRE

- Se présenter personnellement en mairie, muni de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile,
- ou directement en ligne, sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Le site vous donne également la possibilité de vérifier si vous êtes inscrit et dans quelle commune, grâce au fichier centralisé de l'Insee.

Les citoyens peuvent s'inscrire jusqu'à six semaines avant le premier tour du scrutin d'une élection. Pour les élections de juin, les inscriptions sont closes.

Renseignements complémentaires en mairie au 05 61 84 95 05



Les principales compétences du Conseil régional

Le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, la gestion des programmes européens, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance, les lycées, l'aménagement du territoire et l'environnement, les transports.

Les principales compétences du Conseil départemental

Le Département mène de nombreuses actions dans les domaines de l'insertion sociale, de la voirie, de l'équipement des communes, de l'environnement, du tourisme et de l'éducation. Il prend en charge notamment la gestion, l'entretien et la construction des collèges.

DISPOSITIONS POUR LES SCRUTINS

Compte tenu du contexte sanitaire, des aménagements sont prévus pour ces scrutins : chaque électeur pourra disposer de **deux procurations** contre une seule habituellement.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), et pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, pour pouvoir voter, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

Les demandes d'inscription sont reçues et instruites tout au long de l'année. Les citoyens peuvent s'inscrire **jusqu'à 6 semaines avant le premier tour** du scrutin d'une élection.

Ce sont les services de l'Insee qui assurent l'inscription d'office des jeunes et de ceux qui viennent d'acquérir la nationalité française, les radiations suite aux décès et surtout, les radiations suite à l'inscription d'un électeur dans une autre commune.

Acteurs incontournables en matière d'aménagement, d'éducation, d'animations économiques, culturelles et sportives, le Conseil départemental ainsi que le Conseil régional sont des partenaires essentiels pour les collectivités. Ils accompagnent les administrés dans leur vie quotidienne en accordant des aides aux collectivités, associations, particuliers, entreprises, etc. dans des domaines variés. **Notre commune a bénéficié de ces aides précieuses; le tableau ci-dessous résume les différentes aides qui lui ont été attribuées de 2015 à 2021.**

Aides attribuées à notre commune par le Conseil départemental		
Commune	Réhabilitation et extension de la salle des fêtes	304 440 €
	Travaux de réfection de deux courts de tennis de plein air	2 755 €
	Travaux de rénovation des ouvrages de couverture/zinguerie à l'école maternelle	5 016 €
	Remplacement de quatre appareils de chauffage-climatisation à l'école élémentaire	5 540 €
	Travaux de sécurisation des écoles maternelle et élémentaire	10 317 €
	Acquisition de matériel informatique pour les écoles élémentaire et maternelle	5 031 €
	Équipement divers pour bâtiments communaux	21 364 €
	Pool routier (via la CCCB)	178 382 €
	Travaux d'urbanisation	39 038 €
	Sous-total	571 883 €
Associations	Montant subventions 2015-2020 (aide Covid-19 incluse)	15 180 €
Particuliers	Principalement des aides à la rénovation des logements privés (sous conditions de ressources et de gain énergétique)	89 983 €
Entreprises	Aide exceptionnelle Covid-19	1 000 €
	Total	678 046 €
Aides attribuées à notre commune par le Conseil régional		
Réhabilitation et extension de la salle des fêtes	Accessibilité	8 561 €
	Rénovation énergétique	50 000 €
	Total	58 561 €

En constante adaptation...

Ici comme ailleurs, la Covid-19 a modifié notablement nos fonctionnements.

Acette occasion, soulignons les efforts faits par tous, pour préserver un service répondant aux besoins des Labastidiens. Écoles, associations, commerces et services communaux ont dû intégrer les différents protocoles sanitaires afin que la vie continue le mieux possible. Nous ne saurions trop les remercier.

Les différents services municipaux continuent ainsi à fonctionner dans un mode adapté pour limiter les contacts. L'équipe des enseignantes a également pris le chemin des téléconférences pour éviter les concentrations de personnes trop nombreuses. L'équipe municipale a aussi modifié son fonctionnement, par exemple en limitant le nombre de réunions physiques au minimum. Même les réunions sur les menus de la cantine se font par Internet.

Quant aux assemblées délibérantes comme le Conseil municipal, nous avons été amenés à nous organiser pour diffuser en direct la séance du 14 avril 2021 afin de répondre au caractère public demandé par la loi d'urgence. Nous aurions pu aussi opter pour le huis clos, choix retenu par un certain nombre de communes alentour, mais nous ne l'avons pas souhaité.

Certes la qualité audio n'était pas parfaite et nous vous prions de nous en excuser. Toutefois, équiper la salle des fêtes d'un dispositif professionnel de sonorisation adapté à la retransmission coûte, devis en mains demandé en décembre, plus de 6 000 € TTC. Vous comprendrez que nous avons cherché une autre solution à un coût moindre surtout pour une utilisation limitée. Avec le concours de Labastidiens de

bonne volonté notre choix s'est porté sur une solution plus raisonnable de ± 145 € TTC.

Toutefois, tirant leçon des quelques imperfections constatées, nous œuvrerons pour améliorer ce dispositif afin que le prochain Conseil municipal soit retransmis de la façon la plus optimale si le contexte sanitaire ne permet pas d'accueillir le public dans les conditions normales. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches et espérons que la sortie de cette crise ne soit plus très loin.



Groupe majoritaire

La Majorité municipale mobilisée dans l'action

Depuis 2020, malgré le contexte difficile de la crise sanitaire, la majorité municipale a engagé un travail important pour poursuivre et réaliser son programme au service des Labastidiens, pour que ses promesses deviennent des actions. Plusieurs projets sont à l'étude ou sur le point de démarrer.

Compte tenu de l'opportunité du plan de Relance de l'État, la municipalité va débuter courant 2021, la rénovation de la mairie et de la salle des Aînés pour réduire ses consommations énergétiques.

La sécurisation du carrefour route de Gargas/chemin de Largentière/chemin de la Cahuzière devrait également voir le jour dans le courant de l'année.

Concernant la reconfiguration du groupe scolaire, la rénovation de

l'église et de la place du village, ces projets auront des temporalités différentes en fonction de leur complexité mais aussi dans une préoccupation constante de bonne gestion des finances communales. Ils s'étaleront donc sur la durée du mandat; pour plus de détails, voir la rubrique *Travaux*.

La crise que nous traversons depuis plusieurs mois modifie sensiblement la vie des habitants et montre combien la solidarité et l'entraide sont importantes dans les moments difficiles. Ces valeurs sont essentielles et nous les réaffirmons au travers de différentes actions, notamment la mise en place de permanences sociales, l'accompagnement des personnes vivant une situation fragilisante, l'organisation d'ateliers thématiques pour les Seniors, etc.

L'aide aux associations est également primordiale car elle représente un lien social pour de nombreux citoyens. Lors du vote du budget, le groupe majoritaire a tenu à pérenniser son soutien au travers de subventions aux différentes associations de la commune.

Pour répondre favorablement à notre engagement, notre équipe demeure plus que jamais à l'écoute des habitants, des acteurs économiques et associatifs.

Les élus majoritaires
autour de Bertrand SARRAU

CONTACT

labastidepouvous@gmail.com

Groupe minoritaire

Notre champ d'action en tant qu'opposition est malheureusement très restreint, avec seulement 1 000 caractères dans cette publication et une participation accordée à minima uniquement dans certains groupes de travail. Mais nous ne comptons pas pour autant rester inactifs !

Vous êtes très nombreux à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations et de vos incompréhensions sur tous les sujets qui concernent

la commune. Comme nous, vous souhaitez voir la commune évoluer dans le dynamisme et la modernité, également voir aboutir rapidement les projets annoncés.

À ce titre, nous n'avons aucun calendrier, ni l'assurance que les Labastidiens seront consultés. Depuis 2016, aucune réunion publique n'a été organisée et nous souhaitons que cela soit le cas dès que possible concernant le groupe scolaire, l'église, le centre vil-

lage, le complexe sportif et la sécurisation des voies.

Continuons à rester ambitieux pour le village. Venez nous rejoindre !

P. ANDRÉASSIAN, M. TABONET-MAURY,
J. ROBERT, G. CHAMBREUIL

CONTACT

touslabastidiens@gmail.com
[Facebook.com/TousLabastidiens](https://www.facebook.com/TousLabastidiens)

Pensez-y !



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bac à couvercle bordeaux

La collecte des ordures ménagères a lieu **le lundi**.

Lors d'un jour férié, le ramassage des ordures ménagères est reporté en principe au lendemain soit le mardi. Pensez à le vérifier dans le guide pratique toujours accessible sur le site internet de la Mairie.



COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Bac à couvercle jaune

En porte à porte ou en point de regroupement. La collecte a lieu **le mercredi des semaines impaires**.

Mercredi 9 juin 2021
Mercredi 23 juin 2021
Mercredi 7 juillet 2021
Mercredi 21 juillet 2021
Mercredi 4 août 2021
Mercredi 18 août 2021
Mercredi 1^{er} septembre 2021
Mercredi 15 septembre 2021
Mercredi 29 septembre 2021
Mercredi 13 octobre 2021
Mercredi 27 octobre 2021
Mercredi 10 novembre 2021
Mercredi 24 novembre 2021



COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Mardi 8 juin 2021
Mardi 22 juin 2021
Mardi 6 juillet 2021
Mardi 20 juillet 2021
Mardi 3 août 2021
Mardi 17 août 2021
Mardi 31 août 2021
Mardi 14 septembre 2021
Mardi 28 septembre 2021
Mardi 12 octobre 2021
Mardi 26 octobre 2021
Mardi 9 novembre 2021
Mardi 23 novembre 2021

Pour rappel, chaque foyer peut présenter au **maximum de 6 à 10 éléments** à chaque collecte :

- avec **un bac roulant** à couvercle marron de 360 litres : 5 éléments en plus (5 sacs **ou** 5 fagots **ou** 1 sac et 4 fagots...);
- **sans bac roulant** à couvercle marron de 360 litres : 10 éléments (5 sacs et 5 fagots **ou** 8 sacs et 2 fagots...).

Tout élément supplémentaire ne sera pas ramassé.

Bac de 360 litres à votre disposition, à réserver au 05 34 27 13 65.

Important !

- Présentation des sacs la veille au soir de la collecte.
- Utilisation uniquement des sacs distribués en mairie.
- Les branchages doivent être disposés en fagots de 1,50 m de long et de 15 cm de diamètre maximum, liés avec de la ficelle.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des ordures non ménagères alterne les encombrants incinérables sur deux mois successifs et le mois suivant la ferraille.

Une seule inscription par foyer par an pour chaque catégorie (1 pour incinérables et 1 pour ferraille).

L'enlèvement des encombrants se fait uniquement après inscription préalable (places limitées) au 05 61 84 95 05. L'encombrant devra être déposé devant l'habitation la veille du ramassage.

Juin : incinérables

Août : ferraille

Septembre : incinérables

Octobre : incinérables

Novembre : ferraille

Décembre : incinérables

Définition des encombrants

Ne sont concernés que les déchets provenant des particuliers, à l'exclusion de tout déchet provenant d'activités économiques.

Incinérables : cela peut être du mobilier bois ou en plastique, un canapé, sommiers sans ressort ou avec moins de 50 % de fer, un matelas, des lattes de bois ou planches (longueur maximum de 2 mètres), des tuyaux en PVC (longueur maximum de 2 mètres), un duvet, un objet de décoration...

La ferraille : concerne les sommiers avec ressorts, les bicyclettes, des récipients métalliques vides (sauf ceux ayant contenu des liquides dangereux), des petites pièces mécaniques en métal, du grillage, des pots de peintures vides.

Sont exclus :

Tout objet supérieur à 50 kg ou de 2 mètres de long

Tout dépôt supérieur à un volume de 1 m³ par point et enlèvement



COLLECTE DU VERRE

Il s'agit d'un apport volontaire dans les récup'erre à votre disposition sur la commune : **rte de Gargas, av. Lamartine, ch. du Girou** et à l'entrée de l'**imp. des Acacias**. Vous pouvez y jeter : les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans bouchon, couvercle ou capsule. Ne pas y jeter : les pots de fleurs, la vaisselle, les ampoules ou les sachets plastiques.



COLLECTE DES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Deux points d'apport volontaire pour les textiles, linge et chaussures (TLC), sont en place à Labastide, **chemin du Girou** (parking de la médiathèque) et **route de Gargas**. Ils vous permettent de donner près de chez vous vos vêtements, linge et chaussures usagés. Ces conteneurs portent les couleurs de son collecteur *Le Relais*, entreprise à but socio-économique.

RAPPEL !

Il est interdit de déposer des objets, de quelque nature que ce soit, à côté ou au pied des conteneurs d'apport volontaire.

Afin d'éviter les nuisances sonores, déposer votre verre dans les conteneurs entre 7 h et 20 h.

brèves

RAPPEL

Ce sont parfois des petits bruits, des fois des petits riens, qui compliquent à la belle saison les rapports de voisinage. Faut-il le rappeler, il est parfois utile de raviver les petites règles du vivre ensemble.

La préfecture a mis en place un arrêté pour encadrer les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses... (arrêté préfectoral du 23 juillet 1996).

Ces tâches pourront être effectuées seulement selon les jours et horaires suivants :

- **Les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- **Les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h et de 16h à 18h.



CATASTROPHE NATURELLE « SÉCHERESSE »

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2020 a été adressé à M. Le Préfet en début d'année 2021, afin que la commune de Labastide Saint Sernin soit déclarée sinistrée.

Certains administrés nous ont déjà signalé des dégradations, fissures, de leur maison d'habitation. Si vous aussi votre habitation a subi des dégradations ou si vous avez constaté de nouvelles fissures dues à la sécheresse, nous vous conseillons d'adresser un courrier à la mairie afin de vous inscrire sur la liste des personnes sinistrées.

Renseignements complémentaires en mairie : 05 61 84 95 05.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans (en 2021 : nés en 2005) doivent se faire recenser le mois de leur anniversaire à la mairie de leur domicile.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Nous vous rappelons que, sur la période des vacances, la police intercommunale peut organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez.

Pour bénéficier de cette opération, il suffit de remplir l'imprimé suivant (également disponible en mairie), dans lequel vous précisez, entre autres, vos dates de départ et retour : Télécharger la fiche **Opération Tranquillité Vacances** sur le site internet de la mairie : <https://www.labastidesaintsernin.fr/fr/contenu-permanent/operation-tranquillite-vacances.html>

Il vous suffit ensuite de le déposer en mairie ou de l'envoyer par mail via la rubrique Contactez-nous.

Il s'agit là d'un geste simple qui vous permet de partir en vacances l'esprit plus tranquille. Rappelons que cette opération, effectuée à titre gratuit, n'engage pas la responsabilité de la Mairie ou de la police intercommunale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incident divers.



État civil

de octobre 2020 à mars 2021



Bonjour les bébés

CROUZAT Valentine, Rose	5 octobre 2020
ALBERT Thaïs, Ambre, Océane	23 octobre 2020
LANUSSE Oïhana, Jeanne	16 novembre 2020
MERILLAC Léandre, Jean, Élom	10 janvier 2021
PRADIE Alessio, Jean, Christian, André	1 ^{er} février 2021
NAVARRO Flora	4 février 2021
KACHA Naya, Lily-Rose	9 février 2021
DAGBERT Léna, Rachel, Véronique	17 février 2021
CATALA Jules, Marc, Mario	20 février 2021
GILBERT Alix, Valérie, Nathalie	25 février 2021
SKALEJ Léon, François, Simon	28 février 2021
APERGIS Andréa, Annie	13 mars 2021
RICHARD PEYRILLE Martin	26 mars 2021



Ils se sont unis

VAN BRUSSEL Jérôme, Daniel et NICOT Aurélie	3 octobre 2020
OUSTRIC Bernard, Alain et CALVET Nadine, Catherine	20 mars 2021



Ils nous ont quittés

LE BEHEREC née FILLIOUS Josette, Paulette, Gaby	18 octobre 2020
MATEOS Francisco	20 octobre 2020
BONZON née SWINIARZ Anna	1 ^{er} novembre 2020
PÈPE Georges, Antoine	15 novembre 2020
LEON née DEUMIER Renée, Josette	17 janvier 2021
PERAL Ernest	19 janvier 2021
CONTRERAS Chantal, Dominique	10 février 2021
LENZI Jean-Claude	9 mars 2021
SABLÉ née CAZES Georgette	8 avril 2021

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Vous venez d'arriver sur le village, vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école. Voici la démarche à suivre

À la mairie

Apporter votre **livret de famille** et un **justificatif de domicile** pour remplir la fiche d'inscription. Cette fiche sera visée par le Maire et transmise à la Directrice de l'école.

Si **garde alternée** : fournir l'autorisation de l'autre parent avec copie de sa carte d'identité.

À l'école

Prise de rendez-vous auprès de la Directrice, **Madame GRÉCO**, au **05 61 84 82 30**.

Le jour du rendez-vous avec la Directrice, n'oubliez pas :

- le **livret de famille**,

DÉPOSE-MINUTE !

Après avoir donné l'accès au parking du stade, il est regrettable que nous ayons encore des problèmes de stationnement autour des écoles notamment au niveau du dépose-minute que certains considèrent comme une place de stationnement normal. Pour rappel, cet emplacement a été réalisé pour permettre un arrêt limité (d'où son nom) au temps nécessaire à la descente des enfants de votre véhicule.

Si vous prévoyez un arrêt prolongé, merci de garer votre véhicule ailleurs, par exemple au stade, afin de ne pas gêner les autres parents au point de les obliger à se placer en double file. Parents indécents, il n'est pas nécessaire d'invectiver celui qui vient vous faire une observation ou les agents de police qui jusqu'à présent, se limitent à vous faire des observations verbales. Faire preuve de civisme en respectant, entre autres, des règles du code de la route reste pour certains un exercice difficile.

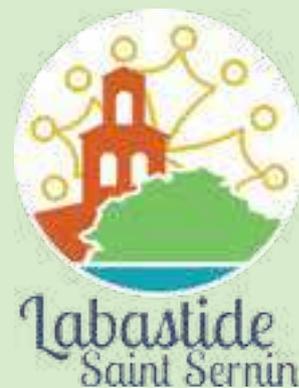


- le **carnet de santé**,
- le **carnet de vaccination** et un **certificat du médecin traitant attestant que l'enfant est à jour de ses vaccins obligatoires**.

Un logo pour notre commune !

Notre commune a souhaité créer un logo reconnaissable et mémorisable par tous. Nous profitons de ce numéro pour vous présenter cette nouvelle identité graphique, conçue et réalisée par un graphiste labastidien : Louis PERRIN.

Malgré notre envie de modernité, nous avons tenu à conserver l'identité de notre blason avec la croix occitane pour rappeler l'histoire et les racines de notre village. L'ensemble représente le caractère rural, près du Girou avec l'arbre pour symboliser la vie. Les couleurs choisies sont dans la continuité de la charte graphique que nous avons amorcée dans les précédentes publications : le vert évoque la nature et l'espoir, l'ocre rappelle la brique, la terre, nos racines, le bleu représente l'eau, symbole de la vie, de la force. Ce logo sera bientôt utilisé sur tous nos supports de communication.



Nos prochaines rencontres...

Juin 2021

DIMANCHE 20 ET 27

- ▶ Élections départementales et régionales, de 8h à 18h, salle des fêtes

DIMANCHE 20

- ▶ Exposition organisée par ECLA, Terrasse couverte de la salle des fêtes

Juillet 2021

DU 28 JUIN AU 17 JUILLET

- ▶ Tournoi de Tennis Seniors +

Août 2021

JEUDI 19

- ▶ Don du sang, de 15h à 19h, salle des Aînés

Septembre

SAMEDI 4

- ▶ Forum des associations, à partir de 14h, à la salle des fêtes

DIMANCHE 12

- ▶ Vide-grenier au cœur du village

VENDREDI 17

- ▶ Soirée « Girouscopie » organisée par TRIOC, à la salle des fêtes

Retrouvez toutes les informations municipales et associatives de notre commune sur les différents supports de communication

- **Site internet** www.labastidesaintsernin.fr
- **Page Facebook** Mairie de Labastide Saint Sernin
- **CityAll** L'application indispensable à télécharger sur votre smartphone. Vous serez informé en temps réel sur ce qui se passe dans notre commune : travaux, évènements, alertes... Il vous suffit simplement de télécharger l'application, pas besoin d'inscription. Vous sélectionnez Labastide Saint Sernin et le tour est joué !



Dernière minute! Les articles de ce flash-info ont été rédigés et finalisés en fonction des éléments connus et des règles sanitaires en vigueur. Merci de votre compréhension.